



92^E CONGRÈS

5 — 9 mai 2025

La recherche au cœur des solutions technologiques et sociales

Colloque 440 - L'activité des psychologues scolaires : contradictions vécues, décrochage professionnel et persévérance

Jeudi 8 et vendredi 9 mai 2025

Organisatrices : Maryvonne Merri, Laurie Bergeron et Marie-Pierre Fortier, Université du Québec à Montréal

Présentation du colloque

Le recrutement et la rétention des psychologues scolaires au Québec sont de plus en plus en plus difficiles, avec par exemple une diminution de 45 % du nombre de psychologues scolaires à l'école secondaire entre 2011 et 2023. Ces difficultés de rétention et d'exercice du métier sont constatées dans de nombreux pays.

Les causes exprimées par les psychologues sont d'abord relatives à leur perte d'autonomie professionnelle à l'école. En particulier, la pression de l'urgence conduit à donner la priorité à l'évaluation sur l'intervention et la prévention. De plus, de nouvelles problématiques (ouverture de classes d'accueil, suicide, gangs de rue) peuvent s'accompagner d'un sentiment d'incompétence. Travailler avec plusieurs destinataires (l'élève, le parent, l'employeur, l'enseignant, les services sociaux, etc.) est encore plus nécessaire aujourd'hui, mais la collaboration multidisciplinaire avec les autres professionnels de l'école (orthopédagogues, psycho-éducateur.trice.s, etc.) est freinée par l'articulation du cadre de pratique des psychologues à d'autres cadres professionnels. Les psychologues scolaires doivent également s'adapter à une évolution de l'organisation des services en psychologie scolaire. Les psychologues scolaires peuvent alors ressentir un isolement professionnel, une fatigue morale et un dilemme éthique entre ce qu'ils devraient faire pour les élèves et ce qu'on leur demande de faire.

Ce colloque propose de réunir des chercheurs.ses et des praticien.ne.s pour une analyse de l'activité des psychologues scolaires. Les communications permettront d'identifier et de comprendre a) quels sont les processus du décrochage professionnel de ces professionnels ; b) quels sont les dispositifs susceptibles de favoriser ou non la persévérance des psychologues scolaires, entre autres les organisations du travail, le travail multidisciplinaire, les associations professionnelles c) les dispositifs de formation initiale et de formation continue.

Envoi des propositions de communications

Ce colloque (no. 440) se tiendra en présentiel et en ligne le jeudi 8 mai et le vendredi 9 mai 2025. Les propositions doivent être soumises au comité scientifique d'ici au 14 février 2025 via l'adresse courriel suivante :

colloque440acfas@gmail.com.

Les propositions doivent respecter les critères suivants :

- Comprendre un titre d'au maximum 180 caractères, espaces compris ;
- Comprendre un résumé d'au maximum 1500 caractères, espaces compris ;
- Indiquer le nom, le prénom, la fonction et l'affiliation de tous les auteur.trices ;
- Indiquer la modalité de participation : présentielle ou à distance;
- Être rédigées en français ;
- Aborder les thématiques du colloque, selon différents angles disciplinaires : le décrochage professionnel, les contradictions vécues dans le métier, le développement de l'activité professionnelle, les pratiques inter-métiers, les organisations de travail, la formation professionnelle, les fonctions des associations professionnelles, etc.

Ce colloque sera la première étape de la préparation d'un numéro de revue. Les organisatrices demandent donc aux personnes contributrices d'être présentes pendant les deux journées du colloque. Les organisatrices privilégieront les contributions en présentiel. Prenez note que les personnes contributrices seront également sollicitées dans l'une des deux tables rondes.

Chaque communication aura une durée de 30 minutes et sera suivie de 15 minutes de discussion.